Pages jurassiennes

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **28 [i.e. 29] (2001)**

Heft 116

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

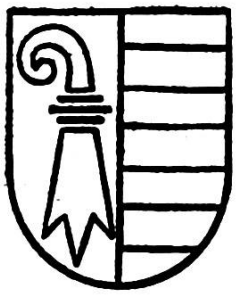

Pages jurassiennes

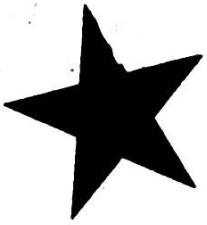

Fédération Romande
et Interrégionale
des Patoisants

Séance du Conseil, Lausanne 20 octobre 2001
Procès-verbal

Présents :

Mmes	Gisèle Pannatier	Valais
	Marguerite Filliez	Valais
	Ornella DePaoli	EFFEPI-Piémont
Pièmont		
Mrs	Norbert Brahier, président	Jura
	Célestin Monnot, vice-président	Jura
	Jean-Louis Chauber, caissier,	Vaud
	Joseph Comba	Fribourg
	Michel Freymond	Vaud
	Eric Fluckiger	G.P.S.R.
	Pierre Guex	Vaud
	Francis Brodard	Fribourg
	Bruno Tessa	EFFEPI-Piémont
Pièmont		
	Charly Seidler, secrétaire	Jura

Excusés :	Jean Brodard (Ami du Patois)	
	Rose-Claire Schüle	Val-d'Aoste
	Gilbert Bellon	Valais
	Iris Morandi	Val-d'Aoste
	Alexis Bétems	Val-d'Aoste
	Les représentants de la Prévôté	J.B

Absents : Les représentants de la Savoie.

1. Après les souhaits de bienvenue, il est 10h30 quand le président Norbert Brahier, ouvre la séance.
L'ordre du jour prévu dans la convocation est accepté et sera suivi.

2. Procès-verbal de la séance du 28 avril 2001
Ce dernier est accepté avec remerciements à son auteur.
Il a été convenu, que deux abonnements à "L'Ami du Patois" seraient offert gratuitement aux présidents(es) des Fédérations du Val-d'Aoste, du Piémont et de la Savoie et pas seulement au Val-d'Aoste comme indiqué sur le dernier P.V.

3. Compte rendu la la Fête romande.
Le président remercie tous les participants qui par leurs présences, ont contribué au succès de la manifestation.
Quelques remarques et suggestions sont émises par les participants.
Points faibles : animation, sonorisation, distribution des prix du concours littéraire.
Points forts : organisation, accueil, respect du programme. Prix du concours littéraire.

En conclusion, satisfaction générale pour une magnifique Fête!

4. Compte-rendu financier
Les comptes de l'année 2000, se soldant par un état de fortune de 3034.20 seront présentés à l'assemblée des Délégués, agendée au 4 mai 2002 pour ratification.

Suite aux cotisations des Fédérations, la situation financière provisoire au 20.10.01 fait état d'un capital de 7'152.20.
Félicitations et remerciements sont adressés au caissier Jean-Louis Chaubert pour la peine qu'il se donne à gérer les comptes de la Fédération.

5. Tour d'horizon des Fédérations.

Le président N. Brahier nous donne connaissance d'une lettre par laquelle la Fédération savoyarde confirme son engagement à la Fédération Romande et Interrégionale des Patoisants. Ses représentants étaient malheureusement absents à la séance!...

L'activité toujours riche des Fédérations peut se traduire comme suit : théâtre, chant, glossaire, patois à l'école et par l'U.P. à relever qu'un cours de patois à lieu à Bulle mis sur pied par "Migros".

Rencontres, recherches et défense du patois franco-provençal pour le Piémont, qui souhaite une collaboration avec le Val-d'Aoste.

Réjouissante activité que celle déployée par les Fédérations, qui d'une manière ou d'une autre, oeuvrent pour le maintien du patois et tant que possible à sa promotion.

Patois à l'école. Pierre Guex souhaiterait obtenir une copie du programme d'enseignement du patois à l'école prévu au Jura.

Le classeur des archives concernant les Mainteneurs est à mettre à jour.(Actuellement chez Francis Brodard).

Les copies des ouvrages du concours littéraire pour les archives de la Fédération Romande et Interrégionale des Patoisants sont à disposition au G.P.S.R. à Neuchâtel.

6. La prochaine séance du Conseil, suivie de l'assemblée des Délégués est agendée au samedi 4 mai 2002 au Buffet de la Gare de Lausanne (Une convocation suivra).

Proposition ; prochaine Fête romande, mandats etc... seront à l'ordre du jour!...

7. Divers

Nous avons pris bonne note des remarques et suggestions émises par la Fondation V. Bretz-Héritier de Savièse concernant le concours littéraire. Ces propositions seront étudiées et au besoin le règlement dudit concours, révisé. En souhaitant éviter à l'avenir quelques faux-pas malheureux.

Pour terminer, le président se plaît à relever la présence des représentants du Piémont, en la personne de la présidente Ornella DePaoli et du délégué Bruno Tessa.

La parole n'étant plus demandée, il est 12h50 quand le président lève la séance et invite les présents au repas.

Lausanne, le 20.10.2001 **Le secrétaire :**

Charly Seidler

LE PATOIS, TRADITION DU PASSE, ENRICHIT LE PRESENT

Un vibrant honneur lui fut rendu à Saignelégier

La fête romande et interrégionale des patoisants, organisée tous les quatre ans aura connu un immense succès à Saignelégier, lors d'une rencontre qui aura réuni plus de deux mille personnes.

Le samedi, journée de réception et de présentation de produits du terroir, mais aussi de la plus belle collection de juments et poulains sur la place du Marché-Concours, a été marquée par un banquet en soirée avec les superbes productions, durant une heure, de la chorale L'Echo-du-Plain-de Saigne, de Montfaucon, un ensemble dirigé par Denis Farine et qui marquera cette année le vingtième anniversaire de sa fondation. Quant aux moments familiers, ils furent conduits dans la grande ambiance, par l'orchestre Les Aidjolats.

La journée officielle fut entamée par une messe en patois, célébrée en l'église du lieu. Celle-ci, pourtant très grande, ne put

contenir tous les fidèles. Concélébrée par cinq officiants avec le chanoine Jacques Oeuvray pour prédicateur officiel, elle fut à la fois émouvante et pleine de communication, car on mit en évidence la saveur du patois bien entendu, mais également le latin et le français.

Imposant et multicolore fut ensuite le cortège emmené par la fanfare de Saignelégier, placée sous la baguette de Claude Jemmely. Le nombreux public présent eut plaisir à découvrir une grande variété de costumes des régions piémontaises, du Val d''Aoste, de la Savoie, de la Franche-Comté et de toute la Romandie.

La relève des patoisants semble assurée.

Après le concert-apéritif en plein air, chacun prit part au banquet marqué aussi par les moments d'officialité avec les allocutions du président d'organisation, Hubert Ackermann, député-maire de Pleigne, lequel salua les fortes délégations patoises, de même que de nombreux invités.
Et M. Ackermann de souligner que "la reconnaissance de nos racines ancestrales n'a rien à voir avec la nostalgie. C'est au contraire veiller avec ferveur sur la source de la sève pour qu'aujourd'hui et demain encore les rameaux porteurs de ces fruits savoureux que sont nos dialectes verdissent et fleurissent. Cela n'est pas seulement un idéal, mais une nécessité".
En apportant le salut très cordial du Gouvernement de la République et Canton du Jura, Anita Rion, ministre de

l'Education, a aussi souligné qu'au "tant qu'un mode d'expression, le patois est une manière d'être au monde, un lien très fort qui unit l'homme à son terroir. C'est pour cette raison, qui est aussi celle du club, que les députés de l'assemblée constituante de la République et Canton du Jura ont estimé qu'il était important que la constitution mentionne expressément le patois, en l'intégrant au patrimoine culturel du peuple jurassien et en l'inscrivant dans la sphère des activités liées à la création, à la recherche et à la diffusion, auxquelles les pouvoirs publics ont mission d'apporter leur soutien".

D'autres orateurs, dont le maire de Saignelégier René Girardin, un représentant des Barbus de la Gruyère, Norbert Brahier, de Lajoux, président de la Fédération jurassienne des Amicales patoises, ont également tenu à apporter de chaleureux messages.

Le patois un lien très fort qui unit hommes et femmes au terroir.

Lors des animations, le Quadrille des Franches-Montagnes fit un brillant passage sur la place centrale du Marché-concours, quinze élèves des cours de patois présentèrent une saynète et Magali, chanteuse savoyarde, eut une belle part de succès lors de ses productions, alors que divers groupes enchantaient les spectateurs en plein air par leurs danses surtout.

La journée de dimanche prit fin par la nomination de dix-sept mainteneurs du patois et de la proclamation des résultats du

concours littéraire qui engloba cinquante-six candidats.

CONCOURS LITTERAIRE

Lauréats de la vallée d'Aoste.
Olga Remondaz, Morges, 3e prix de poésie; Germaine Lugon, Aoste, 2e prix de poésie.

Lauréats valaisans.
Raymond Ançay, Fully, 3e prix de prose; Armand Léger, Savièse, 3e prix de prose, Charly Zermatten, La Croix-de Rozon, 3e prix de prose; Robert Antoniazzi, Cernier, 2e prix genre document; Alphonse Dayer, Hérémence; 2e prix de traduction; Martial Gauye, Hérémence, 2e prix d'enregistrement; Roland Debon, Savièse, 1er prix de prose; Chantal Mattle-Varone, Ormône, et quatre co –interprètes, 1er prix de poésie; Claudy Barras, Crans-sur-Sierre, 1er prix de théâtre; René Dubuis, Savièse, 1er prix de traduction; Zacaharie Bretz (7 ans), Savièse, prix jeunesse; mention: Marie Héritier, Savièse et Georges Thetez, Grand-Lancy.

Lauréats vaudois.
Madeleine Porchet, Corcelles-le-Jorat, 1er prix de prose; Jean-Louis Chaubert, Puidoux, 1er prix de prose; mention: Claude Candili, Forel-Lavaux.

Lauréats fribourgeois.
Irma Cardinaux, Chatel-Saint-Denis, 3e prix de prose; Suzanne Richard, Ependes, 3e prix de prose; Jean Brodard, La Roche, 3e prix de prose; Amédée Clément, Le Mont-Pèlerin, 3e prix de prose; Louis Esseiva, Neyruz, 3e prix de prose; Paul Girard, Thônex, prix de prose; Paul Girard, Thônex, prix de prose; Joseph Liaudat, Fiaugères; 3e prix de prose; Albin Currat, Grandvillard, 3e prix de théâtre; Noël Philipona, Arconciel, 2e prix de prose; Paul Dafflon, Avry-Devant-Ponts, 2e prix de prose; Colette Esseiva, Châtel-Saint-Denis 2e prix de traduction; Marie-Thérèse Fragnières, Sorens, 2e prix de traduction; Joseph

Comba, Marsens, 2e prix de traduction; Antoine Brülhart, Marly, 1er prix de prose; Gérard Genoud, Châtel-Saint-Denis, 1er prix de prose. Mention: Cécile Jacquiard, Remaufens; Alice Romanence, Sorens; Marcel Frioud, Rossens; Robert Guillet, Avry-devant-Ponts; Henry Moullet, Estavayer-le-Lac.

Lauréats jurassiens.
Xavier Schaffner, Porrentruy, 2e prix de prose; Marie-Louise Oberli, Saignelégier, 1er prix de prose; Etienne Froidevaux, La Chaux-de-Fonds, 1er prix de prose; Jérémy Steiger, Saignelégier (12 ans) prix jeunesse.

Prix interrégionaux.
Prose, Louis Reynard, Savièse, François Lambelet, Puidoux; Francis Brodard, Fribourg.
Poésie, Marco Gal Gressan/Val d'Aoste; André Lagger, Chermignon; Pierre Guex, Lausanne.
Document, Anne-Gabrielle et Nicolas Bretz-Héritier, Savièse; Marie-Louise Goumaz, Puidoux; Albert Bovigny, Fribourg; Madeleine Froidevaux, La Chaux-de-Fonds.
Traduction, Michel Frémont, Mont-la-Ville.
Enregistrement, Manuela Dumoulin, Savièse.

LES MAINTENEURS NOMMES

VALAIS.- Josiane Demis, Chamoson; Claudy Barras, Crans-sur-Sierre; Louis Gailland, Versegères; Maurice Michelet, Sornand/Nendaz; RP Jules Seppey, Hérémence.

FRIBOURG.- Jean Charrière, Cerniat; Noël Philipona, Arconciel; Noël Purro, Genève; Marguerite Rime, Bulle; Francis Tanne, Bonnefontaine.

VAUD.- Bernard Gloor, Mézières; Michel Robert Freymond, Les Ormons-Dessus.

JURA .- Ali Girardin, Les Breuleux; Jean Boillat, Le Boéchet; Gilbert Cortat, Rossemaison; Raymond Wiser, Delémont; François Laville, Chevenez.

(JPr)